

réunissant les marchands-détaillants, les marchands de gros et les manufacturiers.

Il ne fait aucun doute que ces assises du commerce de détail qui se tiendront prochainement porteront leurs fruits et serviront à améliorer les conditions générales du commerce canadien.

LES ŒUFS CHINOIS EN DEMANDE

Les œufs chinois séchés rencontrent dit-on une très bonne demande et donnent aux boulangers entière satisfaction à des prix bien au-dessous des œufs en coque ou de ceux conservés en boîtes. Ces envois de Chine sont importés en boîtes en fer blanc contenant de 10 livres jusqu'à 200 livres, et consistent en œufs entiers séchés et en jaunes et blancs séchés séparément. En suivant cette dernière méthode, on fait une bonne économie dans les droits d'entrée puisque les droits sur les œufs séchés et les jaunes d'œufs séchés sont de 10c la livre, toutes que les blancs d'œufs séchés peuvent être importés comme albumine d'œufs et ne payer comme telle qu'un droit de 3c la livre.

Jusqu'à cinq chars de ce produit séché ont atteint New-York en une semaine, ce qui est équivalent à vingt chars d'œufs en coque. On dit que les boulangers peuvent les acheter par lots à environ 75c et 80c la livre pour l'œuf séché dans son entier, et qu'ils donnent bonne satisfaction pour faire toutes sortes de produits de boulangerie sauf les gâteaux spongieux et les "lady fingers," dans lesquels ils ne peuvent être employés qu'à condition d'être de moitié avec d'autres œufs.

LE CONTROLEUR ANGLAIS VEUT REGLEMENTER LES PRIX.

Les pépèches de la presse qui nous viennent d'Angleterre nous informent que Lord Rhondda, le contrôleur de l'alimentation, entend fixer les prix de tous les articles de première nécessité, pour tous les détenteurs, depuis le producteur jusqu'au consommateur. Des efforts seront faits pour prévenir la spéculation et les intermédiaires inutiles seront éliminés. Les agences existantes seront utilisées pour la distribution sous licence et sous le contrôle et la surveillance de contrôleurs locaux de l'alimentation nommés par les autorités locales. Quand des profits auront été faits illégalement, Lord Rhondda dit qu'il réclamera l'emprisonnement dans les cas de gravité suffisante. Il se propose d'éliminer les profits exagérés en fixant les prix sur la base des profits d'avant guerre. Tous les moulins à farine seraient réquisitionnés et opérés pour le compte du Gouvernement, la farine étant vendue aux boulangers à un prix uniforme et les boulangers devant débiter leurs pains à un maximum de neuf pence, prix de détail, la farine se vendant à un taux correspondant.

LA QUESTION DE LA MARGARINE.

"Toute hésitation que pourrait avoir le Parlement du Canada, au sujet du rappel de la loi interdisant la manufacture et la vente de l'oléomargarine dans le Dominion, dit le "Montreal Herald" devrait disparaître à présent, du fait du soutien donné à la margarine par la Canadian Branch de la Society of Chemical Industry à une assemblée tenue récemment. Quand

des hommes de la valeur de ceux qui parlèrent à cette assemblée, expriment l'opinion que la manufacture devrait produire cet aliment hygiénique et très nutritif et que cela n'aurait aucun effet sur le marché du beurre, le ministre de l'Agriculture devrait bien changer d'avis et accepter l'assistance d'hommes comme le Dr. J. T. Donald, membre du Dominion Board of Food Standards, le Dr. Anthony McGill, chimiste en chef du Département du revenu de l'intérieur, du Dr. J. S. Snell, professeur de chimie au Collège Macdonald de St-Anne de Bellevue; le Dr. Blackader, professeur de physiologie et doyen de la faculté de médecine de l'université McGill. La législation nécessaire, de l'avis de ces experts, ne serait pas bien longue pour le parlement, et ce serait une pitié de la laisser de côté une année de plus, en cette période où le pays en a tant besoin."

Telle est l'opinion du "Herald," à propos du commerce de la margarine.

UNE NOUVEAUTE

Continuant la vigoureuse campagne en faveur du bon langage français, M. l'abbé Étienne Blanchard vient d'imaginer un ingénieux jeu de cartes qui ne peut manquer d'amuser en même temps que d'instruire. Nous espérons que cette nouveauté se vulgarisera rapidement pour le plus grand bien du langage de nos pères.

LA FABRICATION DU PAIN AVEC DU BLE ENTIER

La fabrication du pain avec la farine entière, pendant la guerre a été recommandée par un comité du sénat qui après avoir étudié la question a présenté son rapport à la Chambre Haute.

Les recommandations du comité sont les suivantes: 1°.—que dans la préparation de la fleur une partie plus considérable de grain de blé soit employée; 2°.—que le public soit prié de substituer à la fleur de blé, chaque fois qu'il sera possible, la fleur obtenue du riz, de l'orge, du maïs, de l'avoine, du seigle, des fèves, etc.; 3°.—qu'il soit défendu de nourrir les troupeaux avec le blé de bonne qualité, pouvant fournir de la fleur; 4°.—qu'une copie des témoignages entendus par le comité soit transmise au dictateur des vivres en recommandant fortement que des lois et des recommandations ci-dessus, soient immédiatement promulgués pour assurer l'heureuse exécution des recommandés.

UN BEAU GESTE

Les employés de la Black Hardware Co., marchands de gros de Galveston, Texas, ont reçu avis qu'ils recevraient un bonus de dix pour cent. La compagnie prend cette action—dit la lettre d'avis—du fait des conditions causées par la guerre et qui ont augmenté le coût de la vie. Le bonus n'est accordé que temporairement mais sera continué aussi longtemps que les conditions présentes subsisteront car il est constitué dans le but d'aider les employés autant que possible à supporter leur part du coût de la guerre.

REQUISITION DES RECOLTES

Le gouvernement suisse a réquisitionné toutes les récoltes de céréales à l'exception du grain nécessaire à la semence.